

« Une formation universitaire courte et professionnalisante, pour faire de sa passion un métier »

OBJECTIFS

Le DEUST AGAPSC, diplôme de niveau III (BAC+2), donne les prérogatives pour animer des activités physiques, sportives ou culturelles auprès de tout public sain. Les titulaires de ce DEUST peuvent :

- ▶ Animer et encadrer en autonomie et en sécurité plusieurs Activités Physiques de Pleine Nature (parcours APPN) ou plusieurs Activités Aquatiques (parcours AA)
- ▶ Participer à la gestion et à l'administration des structures organisant ces pratiques.

POUR QUI ?

Le DEUST AGAPSC est accessible après obtention d'un diplôme de niveau 4. La procédure de validation des acquis permettra aux étudiant·e·s non titulaires d'un diplôme de niveau 4, de candidater à l'entrée en formation DEUST. Ce DEUST est accessible en formation initiale et continue

MATIÈRES ENSEIGNÉES

Les enseignements sont organisés en TD et TP. Les connaissances / compétences s'articulent autour de 3 axes :

- ▶ l'animation de pratiques physiques et culturelles pour des publics variés
- ▶ l'encadrement spécifique des APNN et des AA
- ▶ la gestion et la promotion de structures privées ou publiques ou associatives

Exemple de matières enseignées :

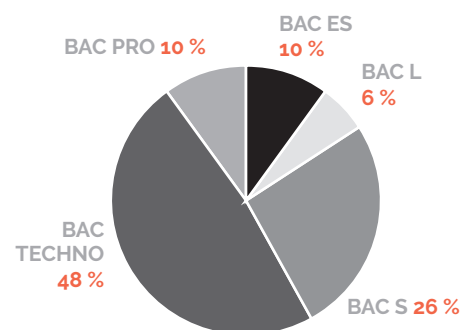
- ▶ Economie du sport
- ▶ Pédagogie et conception de séances
- ▶ Méthodologie et conduite de gestion de projet.

POURSUITE D'ÉTUDES

L'objectif du DEUST est l'insertion professionnelle. Les étudiant·e·s peuvent néanmoins envisager de poursuivre leurs études en intégrant une licence professionnelle. De manière exceptionnelle et sous certaines conditions (candidature soumise à l'examen d'une commission), il est aussi envisageable de rejoindre le cursus traditionnel (LMD).

PROFIL DES INSCRITS

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ÉTUDIANT·E·S PAR TYPE DE BAC EN LICENCE 1 :



Taux de réussite par type de BAC en licence 1 (présence aux examens) :

	INSCRIT·E·S	PRÉSENT·E·S	ADMIS·E·S
BAC ES	3	3	3
BAC L	2	2	2
BAC S	8	7	7
BAC TECHNO	15	9	9
BAC PRO	3	0	0
AUTRE*	0	0	0

RYTHME DE LA FORMATION

Les enseignements sont organisés en 2 années de 500h de formation chacune, plus les stages (300 h en première année et 420 h en seconde année).

MÉTIER VISÉS

Ce diplôme permet d'exercer des fonctions d'animation dans le champ des activités sportives et culturelles, ainsi que des fonctions de gestion et d'administration des structures organisant ces pratiques.

- ▶ Pour le parcours AA :
 - Chef·fe de bassin
 - Responsable d'une petite structure aquatique privée
- ▶ Pour le parcours APPN :
 - Gestionnaire de parcours acrobatique en hauteur et encadrant·e
 - Encadrant·e technicien·ne des pratiques sportives de pleine nature